



BIARRITZ

Madame le Maire

SOUS-PREFECTURE DE BAYONNE

Monsieur le Sous-Préfet

Monsieur Fabrice ROSAY

**Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et du
Développement Territorial**

4 Avenue des Allées marines

CS 50003

64109 BAYONNE Cedex

Biarritz, le 07/12/2023

N/Réf. : MG/JL n° 23-01561-D

N° :

**Objet : Information sur la notification de contrat Contrat de DSP pour l'exploitation
de parcs de stationnement en ouvrage à Biarritz**

Monsieur le Sous-Préfet,

Veillez trouver ci-joint, conformément à l'article L.1411-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'ordre de service de notification à la SAS INDIGO INFRA du contrat de délégation de service public pour l'exploitation de parcs de stationnement en ouvrage à Biarritz.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Maider AROSTEGUY

P.J. : OS de notification



VILLE DE BIARRITZ

Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 Biarritz Cedex - ☎ : 05 59 41 59 41 – adresse électronique : juridique@biarritz.fr

ORDRE DE SERVICE A L'ENTREPRISE

OBJET : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
POUR L'EXPLOITATION DE PARCS DE STATIONNEMENT
EN OUVRAGE

TITULAIRE : SAS INDIGO INFRA
Tour Voltaire – 1 Place des Degrés
92800 PUTEAUX

ORDRE DE SERVICE N° 1

La SAS INDIGO INFRA est invitée à :

- ♦ Recevoir notification du contrat de délégation de service public en date du 30/11/2023....., reçu en préfecture le 05/12/2023
- ♦ Se conformer aux termes de celui-ci.

BIARRITZ, le 5/12/2023

Le Maire,



Maider AROSTEGUY

NOTIFICATION

Notification par lettre recommandée avec accusé de réception : la date de notification de l'ordre de service n°1 est la date indiquée sur l'accusé de réception

Remise en mains propres :

M. Jean-Baptiste GALIEZ.....
représentant la SAS INDIGO INFRA certifie avoir reçu notification de l'ordre de service n° 1 ci-dessus.

A Biarritz, le 05/12/23


Jean-Baptiste GALIEZ
Directeur régional